

LE CENDRE

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 24 MARS 2022.

Date de la séance : 30 MARS 2022 à 18h30.

Nombre de conseillers municipaux : 29

Nombre de présents : 17

Absents avec procuration : 8

Absents : 4

Présents : M. Nicolas BERNARD - Mme Jacqueline BOLIS - MM Jean-Marc BRUSTEL - Jacques DUBOISSET - Thibaut FABRY - Pierre FERNAND - Mmes Christelle GERMAIN - Christel MARCHENAY - MM. Pierre MESURE - Sébastien MORIN - Mmes Sylvie PARIS - Vanessa PASDELOUP - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mme Karine SOUCHAL.

Absents avec procuration : Mme Sandrine BONNET procuration à Mme Karine SOUCHAL - M. Florian CATINOT procuration à Mme Christel MARCHENAY - Mme Margaux FOURTIN procuration à M. Jean-François RAZAVET - Mme Sabrina LARRIEU procuration à M. Bruno PONTRUCHER - Mme Adrienne LIBIOUL procuration à M. Hervé PRONONCE - M. José MAGALHAES procuration à M. Sébastien MORIN - Mme Aurélie MEJEAN-LAPAIRE procuration à Mme Vanessa PASDELOUP - M. Mickaël VAZ LAVRADOR procuration à M. Jean-Paul PRESLE.

Absents : Mme Nastascia ACCOT - MM. Damien BONJEAN - Ludovic DEPLAGNE - Mme Valérie MONTEIRO.

Secrétaire de séance : Mme Karine SOUCHAL.

Président de séance : M. Hervé PRONONCE.

N°22/03/30/002

OBJET : UKRAINE / Aide humanitaire d'urgence : versement d'une participation de 2.500 € au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales au profit du peuple UKRAINIEN.

Face aux conséquences tragiques de l'invasion russe, les besoins humanitaires en UKRAINE sont très importants et vont s'inscrire dans la durée. Pour exprimer concrètement la solidarité de notre commune envers le peuple UKRAINIEN, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de contribuer financièrement en versant une première aide d'urgence de 2.500 €.

Afin de répondre rapidement et efficacement aux situations d'urgence, le Centre de Crise et de Soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères gère un fonds de concours, le Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO). Tout en précisant que ce dossier présenté à la commission « finances » du 21 mars 2022 a reçu un avis favorable, Monsieur le Maire suggère de passer par ce mécanisme qui assure non seulement l'utilisation des fonds en fonction des besoins réels identifiés sur le terrain, mais en garantit aussi la traçabilité.

ADOPTE A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME.



Le Maire,

Hervé PRONONCE.

ACTE EXECUTOIRE

Publié le 5 avril 2022
Reçu en préfecture le 5 avril 2022

La Directrice Générale des Services,


Caroline SOULIGOUX.